



# PENCRAN

infos

Été 2024 n°229

## Edito du Maire

Le 2 juillet dernier, le Conseil Municipal a accepté l'extension du réseau Ar Bus sur la commune et l'installation d'une station de vélos électriques. A partir du mois de septembre, la ligne 3 du bus urbain continuera sur le territoire de Pencran pendant les heures creuses, c'est-à-dire les heures sans transport scolaire soit à partir de 8h50 le matin jusqu'à 15h10, puis une dernière ligne vers 18h45 (heure des arrêts à Pencran). Le samedi et les vacances scolaires, il y aura aussi des arrêts sur Pencran à des heures un peu différentes.

Le bus s'arrêtera à Kerlois en montant, puis au bourg et de nouveau à Kerlois en descendant.

Le transport scolaire n'est pas impacté par cette extension du réseau urbain. Il se fera à la rentrée prochaine aux mêmes heures et aux mêmes arrêts que cette année, quel que soit l'établissement scolaire de l'élève.

Il est d'ailleurs temps d'inscrire votre enfant auprès de BreizhGo si vous voulez bénéficier des réductions prévues. Augmentation du forfait de 30 € à compter du 17 juillet.

La station de vélos électriques, Ti Velo, sera installée à Kernevez, près de la machine à pain. Cette localisation nous semblait la plus pertinente, proche de l'arrêt de bus et assez centrale au regard des densités de population de la commune.

Ces services pourront être améliorés

à l'avenir pour toucher les habitants au nord de Pencran ou pour élargir les plages horaires du bus. Toutefois, nous avons obtenu de la CAPLD, le maximum qu'elle pouvait nous offrir dans un contexte de DSP (délégation de service public) négociée en son temps par la seule ville de Landerneau et qui ne peut être modifiée qu'à la marge en cours de période (elle finit en 2026). Nous ne pouvions pas, par exemple mettre des bus à la place du transport scolaire matin et soir. Il aurait fallu prévoir des véhicules plus nombreux et plus grands, ce qui n'entraîne pas dans les avenants à la DSP tolérés par la loi.

Pour les deux prochaines années, nous avons tout de même obtenu une amélioration non négligeable de l'offre de transport proposée aux Pencranais.

Des travaux pour aménager les arrêts de bus et la station de vélos vont être engagés très rapidement afin d'être prêts pour septembre si possible.

Je rappelle que vous pouvez aussi louer des vélos électriques LD (longue durée) pour 6 mois afin d'expérimenter le mode de transport avant un éventuel investissement.

Stéphane Hervoir, Maire



## Horaires de la mairie

**Du lundi au vendredi**  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h :  
**ouverte le 6 septembre, le 5 octobre**

**Fermeture au public**  
les mardi et jeudi après-midi  
le samedi (hors 1<sup>er</sup> du mois)

## Dans ce numéro

### LA MAIRIE COMMUNIQUE

Accueil nouveaux habitants - Forum des associations - Compte-rendu du conseil municipal Résultats élections européennes et législatives

### CAPLD

Mémo tri - Déchets verts - CLIC

### ÉCOLE

Spectacle de fin d'année

### ENFANCE JEUNESSE

ALSH - Espace Jeunesse - Jardin d'enfants

### VIE ASSOCIATIVE

APAF Comité des fêtes - US Pencran - Amis de la Colline - Gym Club

### DIVERS

Salon l'Île aux Cheveux - Cabinet infirmier

## Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.  
Contactez le 02 98 85 04 42  
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

## Contact des services

**Mairie** : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : [mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr)

Site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

Plus d'informations sur



**Jardin d'Enfants** : 02 29 05 73 63

Courriel : [jardindenfants@pencran.fr](mailto:jardindenfants@pencran.fr)

**Centre de loisirs et garderie** : 09 60 54 23 03

Courriel : [alsh@pencran.fr](mailto:alsh@pencran.fr)

**Espace jeunesse** : 02 98 21 53 94

Courriel : [mpaugam@mptlanderneau.org](mailto:mpaugam@mptlanderneau.org)

**École Lucien Kerlann** : 02 98 85 31 94

Courriel : [ec.0290933G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290933G@ac-rennes.fr)

## Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **23 août** en mairie ou par courriel à [pencran-infos@pencran.fr](mailto:pencran-infos@pencran.fr)

## Etat Civil

### Décès

- Benoît DE FAULTRIER (63 ans) 7 impasse des Roitelets décédé le 8 juin
- Bruno CROISEAUX (59 ans) 5 rue Anjela Duval décédé le 12 juin
- Michel CABON (65 ans) 31 rue Jacques Cartier décédé le 26 juin

### Mariage

- Julie DELAGE et Sylvain LIN 1 impasse des Mésanges mariés le 13 juillet

## Urbanisme

### Déclarations préalables

- Mme Nadine LE GALL 22 rue Tristan Corbière abri de jardin
- M. Maurice DUCAS 15 route de la Fontaine clôture
- M. Akif MEHMET 18 route de Kerlois abri de jardin
- M. Jérémy CARNET 17 route de la Fontaine panneaux photovoltaïques
- Mme M-Annick KERDRAON 36 rue Per Jakez Helias clôture
- M. Arnaud GRECH 16 rue des Agapanthes terrasse, abri de jardin
- Mme Florence RAMONET 19b Voas Glaz distributeur plats traiteurs
- Mme Aurélie BERRIET 8 Keranna clôture
- M. Pascal L'HOSTIS 2 impasse des Ormes panneaux photovoltaïques

## PENCRAN INFOS n° 229 - juillet août 2024

Directeur de publication : Stéphane Hervoir  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Photos : Mairie de Pencran et contributeurs  
Mise en page et impression : Commission Pencran infos

## Dates à retenir :

- Rentrée des classes lundi 2 septembre
- Accueil des nouveaux habitants vendredi 6 septembre Salle Sterenn
- Forum des associations samedi 7 septembre Arvest

## Accueil des nouveaux habitants

**Nouvel arrivant sur Pencran en 2023/2024 ?** La municipalité vous invite à un moment de convivialité au cours duquel vous serez présentés les équipements communaux, services, associations, entreprises de la commune.

Rendez-vous **salle Sterenn vendredi 6 septembre à 18h30**

Pour une bonne organisation, l'**inscription est souhaitée** par mail ([mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr)) ou au 02 98 85 04 42

## Forum des associations

**Samedi 7 septembre 2023 de 10h à 12h à l'Arvest.**

Venez découvrir les activités proposées par les associations pencranaises et rencontrer les nombreux bénévoles qui les animent.

## DIVERS

### L'île aux Cheveux

Fanny vous informe que le salon sera **fermé du 30 juillet au 19 août inclus**. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, il reste encore quelques places avant les vacances (02 98 85 17 47).

Bel été à tous !

### Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier de Pencran met en place des permanences pour les **vaccinations Covid** (dès septembre) puis **grippe** (fin octobre en général) les lundis et vendredis de 11h à 12h à **partir du 16 septembre** uniquement sur **RDV** téléphonique.

Rappel, depuis juin le cabinet a déménagé place du bourg .

## Recensement des jeunes

Les jeunes **nés en juillet et août 2008** **doivent** venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs **16 ans** et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Analyse de l'eau

Prélèvement du 17/06/2024.  
Nitrates (NO3) : 26 mg/l (limite de qualité : 50mg/l).  
Conclusion sanitaire de l'ARS : **Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur** pour l'ensemble des paramètres mesurés. Résultats détaillés affichés et consultables en mairie.

## Activités bruyantes

Elles sont **interdites** en dehors de ces horaires  
lundi à vendredi : 8h30 - 19h30  
samedi : 9h - 19h  
dimanche, jours fériés : 10h - 12h

## Compte rendu du conseil municipal du 2 juillet 2024

### 1) Marché de maîtrise d'œuvre pour l'Arvest

L'Arvest qui abrite la salle polyvalente et le réfectoire de l'école et de l'ALSH, date des années 1980 et nécessite de gros travaux de rénovation pour répondre à des problématiques énergétiques, fonctionnelles, techniques et réglementaires.

Ces travaux portent notamment sur :

- la rénovation énergétique et la mise en conformité électrique,
- la mise en conformité de l'accessibilité des personnes handicapées,
- la création d'un réfectoire en extension pour accueillir le jardin d'enfants
- la reconfiguration des locaux de l'entrée
- le déplacement de la petite cuisine.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 933 000 € HT, avec le calendrier prévisionnel ci-dessous :

- Consultation, analyse, notification du marché de maîtrise d'œuvre : septembre/octobre 2024
- Dépôt permis de construire : mars 2025
- Consultation, analyse, notification du marché de travaux : avril à juin 2025
- Travaux : de septembre 2025 à août 2026

A ce stade, il convient de lancer une consultation pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre sur la base de ce programme et de l'estimatif. La demande de subventions va s'effectuer sur cet estimatif et la municipalité espère 20 % de reste à charge.

### 2) Convention d'assistance à la passation de marché public avec la CAPLD

Dans le cadre des travaux de restauration de l'Arvest, la commune souhaite l'assistance de la CAPLD pour la passation d'un marché public.

La prestation de la CAPLD comprend, entre autres, l'aide au choix de la procédure et de l'organe de publication, la rédaction des pièces administratives du DCE, la validation juridique de l'analyse des offres, l'organisation de la commission d'appel d'offres, la rédaction des courriers aux candidats retenus et non retenus, la transmission du dossier au contrôle de légalité, la notification du marché, l'appui juridique en cours d'exécution.

Le suivi administratif et financier du marché sera assuré par les services de la commune

Cette prestation de passation des marchés sera facturée sur la base d'un taux horaire de 31,21 €. Le montant estimatif du coût de la mission est basé sur 10 h, soit 312,21 €.

### 3) Convention avec la CAPLD pour l'installation des stations Ti Vélo

Le Maire propose au Conseil municipal de participer à l'extension du réseau de station de vélos électriques courte-durée Ti Velo proposée par la CAPLD.

Cette extension permettra de favoriser le développement de la pratique cyclable à l'échelle de l'aire urbaine de Landerneau, notamment vers les services de centralité.

La municipalité a choisi le site de Kernevez, à côté de la machine de distribution de pain, pour implanter la station.

La CAPLD demande que soit mis en place dans les plus brefs délais un aménagement cyclable identifié. La commune de Pencran faisant partie de la continuité urbaine de Landerneau, une identification type «Chaussidou» ou marquage au sol a été préconisé par la communauté.

La commune aura à sa charge le coût d'acquisition des stations chargeantes et des totems d'information, et devra assurer les aménagements nécessaires à l'implantation de la borne (mise à niveau du terrain, raccordement Enedis...).

La CAPLD aura à sa charge la coordination du projet, les coûts relatifs à l'acquisition des vélos, aux frais de gestion du service, à la maintenance technique des vélos ainsi que les frais de communication et d'animations.

Sur la base de cette répartition, la commune et la communauté auront à charge les coûts estimatifs suivants (coûts pour 1 station et 5 vélos) : Pour la CAPLD : Fonctionnement : 8 670€ ; Investissement : 14 580€. Pour la commune : Fonctionnement entre 400€ et 700€/an ; Investissement entre 11 000€ et 19 000€.

La CAPLD a reçu un financement pour cette opération à hauteur de 50% d'un budget prévisionnel. Elle reversera à la commune le montant de la subvention correspondant aux dépenses prévisionnelles à hauteur de 50 % des dépenses réelles.

Si les travaux se déroulent dans les temps prévus, l'inauguration de la station se fera lors de la semaine de la mobilité (16 au 22 septembre 2024). Sinon, au printemps 2025.

### 4) Extension du réseau Ar Bus à Pencran

Un accord a été trouvé entre la commune de Pencran et la CAPLD pour l'expérimentation d'une première évolution de la desserte du réseau Ar Bus vers le bourg de la commune à compter du 2 septembre 2024.

Cette desserte s'appuie sur une extension de la ligne 3 (direction « Hôpital ») du réseau Ar Bus. Il a donc été décidé d'envisager un scénario de desserte de la commune en heures creuses uniquement, pour ne pas dégrader l'offre de service de bus urbain sur la ville de Landerneau ni l'offre scolaire existante par ailleurs. Un arrêt au bourg (rue des Charmilles) en descendant et deux arrêts à Kerlois (en montant et en descendant) sont prévus.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Ce tracé représente une augmentation de 3,2 km de desserte de la ligne 3 sur Pencran, soit un surcoût de 32 861,93 € TTC/an.

## 5) Adhésion aux groupements de commandes (CAPLD)

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, il est proposé de constituer plusieurs renouvellements de groupement de commandes notamment pour la vérification des matériels et systèmes de protection incendie, la fourniture de registres et livrets de familles et prestation de reliure, la fourniture de carburants et combustibles et en assistance et conseils juridiques.

## 6) Adhésion au pack 3 du support informatique (CAPLD)

La convention « Service commun système d'information » validée en 2019 intègre la mise en place du pack 3 avec les prestations suivantes : gestion du matériel et des incidents de niveau 1, 2 et 3 (dépannage sur site si nécessaire), visite préventive sur site par trimestre (nettoyage, contrôle, mise à

jour et rapport), garantie de temps de rétablissement de 2 jours maximum, supervision des équipements critiques, interface éditeurs (Internet, téléphonie, mail et anti-spam, badgeage).

## 7) Création d'une SPL pour les énergies renouvelables

Le maire présente le diaporama relatif à la création de la future SPL (Société Publique Locale) énergies de la CAPLD.

Afin d'acter la création de cette structure lors du Conseil de communauté du 26 septembre prochain, il a été convenu que les communes désirant devenir actionnaires de la SPL et parties prenantes de ce projet collectif de développement des énergies renouvelables, adressent une lettre d'intention à la Communauté dès le début de l'été, après consultation de leurs conseils municipaux. Le conseil donne son accord pour devenir actionnaire de la SPL.

**Rappels : le compte rendu complet est consultable en mairie et les séances du Conseil Municipal sont publiques.**

## Résultats des Elections Européennes et Législatives

Les élections européennes se sont déroulées dimanche 9 juin, les élections législatives les 30 juin et 7 juillet. A cette occasion les postes de tenue des bureaux de vote (assesseurs) et de dépouillement des bulletins (scrutateurs) ont été ouverts aux volontaires. Ces scrutins ont également été l'occasion d'un premier vote pour de jeunes néo-électeurs (âge légal atteint entre les 2 tours pour 3 d'entre eux).



Elections Européennes - scrutin du 9 juin 2024		Bureau 1 (Sud)		Bureau 2 (Nord)		Total PENCAN	
Inscrits		915	0,55 %	745	0,45 %	1660	100 %
Votants		477	52,13 %	399	53,56 %	876	52,8 %
Blancs		6		3		9	
Annulés		5		1		6	
Exprimés		466		395		861	
M. MARÉCHAL	Reconquête !	16	3,43%	13	3,29%	29	3,37%
M. AUBRY	La France Insoumise	39	8,37%	28	7,09%	67	7,78%
J. BARDELLA	Rassemblement National	121	25,97%	95	24,05%	216	25,09%
M. TOUSSAINT	Europe Écologie les Verts	29	6,22%	22	5,57%	51	5,92%
H. THOUY	Parti Animaliste	12	2,58%	6	1,52%	18	2,09%
V. HAYER	Renaissance	74	15,88%	87	22,03%	161	18,70%
M. CHOLLEY	Équinoxe	2	0,43%	2	0,51%	4	0,46%
Y. WHERLING	Ecologie Positive et Territoires	4	0,86%	1	0,25%	5	0,58%
F. ASSELINEAU	Union Populaire Républicaine	1	0,21%	4	1,01%	5	0,58%
FW. BELLAMY	Les Républicains	37	7,94%	33	8,35%	70	8,13%
N. ARTHAUD	Lutte Ouvrière	3	0,64%	1	0,25%	4	0,46%
P. LARROUTOUROU	Changer l'Europe	0	0,00%	2	0,51%	2	0,23%
F. PHILIPPOT	Les Patriotes	4	0,86%	1	0,25%	5	0,58%
R. GLUCKSMANN	Parti Socialiste	89	19,10%	71	17,97%	160	18,58%
J. LASSALLE	Alliance Rurale	8	1,72%	9	2,28%	17	1,97%
F. LALANNE	France Libre	1	0,21%	0	0,00%	1	0,12%
G. LACROIX	Europe Territoires Écologie	4	0,86%	1	0,25%	5	0,58%
L. DEFFONTAINES	Parti Communiste Français	11	2,36%	10	2,53%	21	2,44%
JM. GOVERNATORI	L'écologie au Centre	11	2,36%	8	2,03%	19	2,21%
L. PATAS D'ILLIERS	Esperanto Langue Commune	0	0,00%	1	0,25%	1	0,12%
		466	100 %	395	100 %	861	100%

Elections Législatives - scrutin du 30 juin 2024		Bureau 1 (Sud)		Bureau 2 (Nord)		Total PENCAN	
Inscrits		916	0,55 %	748	0,45 %	1664	100 %
Votants		670	73,14%	549	73,40%	1219	73,26%
Blancs		11		5		16	
Annulés		2		1		3	
Exprimés		657		543		1200	
F. BRIANT	Les Républicains	68	10,35%	60	11,05%	128	10,67%
A. MARTIN	Debout la France	7	1,07%	3	0,55%	10	0,83%
R. THOMAÏDIS	Rassemblement National	162	24,66%	145	26,70%	307	25,58%
G. MELCHIOR	Ensemble Renaissance	197	29,98%	174	32,04%	371	30,92%
M. BERROU	Pour la Bretagne - Breizh evel just	17	2,59%	13	2,39%	30	2,50%
D. LERESTIF	Rester libre - Alliance centriste	7	1,07%	2	0,37%	9	0,75%
G. GRELAUD	Nouveau Front Populaire	191	29,07%	143	26,34%	334	27,83%
C. CAJEAN	Lutte Ouvrière	8	1,22%	3	0,55%	11	0,92%
		657	100 %	543	100 %	1200	100%

Elections Législatives - scrutin du 7 juillet 2024		Bureau 1 (Sud)		Bureau 2 (Nord)		Total PENCAN	
Inscrits		916	0,55 %	751	0,45 %	1667	100 %
Votants		671	73,25%	563	74,97%	1234	74,03%
Blancs		25		21		46	
Annulés		6		2		8	
Exprimés		640		540		1180	
R. THOMAÏDIS	Rassemblement National	196	30,63%	162	30,00%	358	30,34%
G. MELCHIOR	Ensemble Renaissance	444	69,38%	378	70,00%	822	69,66%
		640	100 %	540	100 %	1180	100%

Mémo tri

Depuis plusieurs semaines maintenant, beaucoup trop d'erreurs de tri nous sont remontées par les agents de collecte. Concernant les déchets verts, il est interdit de les mettre dans les bacs de collecte.

Pour les cendres, poussières nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mettre ces déchets très volatils dans des sacs étanches, fermés et de les déposer uniquement dans la poubelle d'ordures ménagères (bac vert). Attention : Les cendres doivent être froides. (Il est demandé d'attendre un minimum de 48 heures afin de s'assurer qu'elles aient refroidi).

Le centre de tri trouve également de plus en plus de vêtements dans les poubelles. Pour la récupération des linges, textiles, chaussures et accessoires, la commune de Pencran est équipée d'une colonne ABI 29 sur le parking de Keranna.

**Les trucs et astuces :**

**La sciure de bois** peut être utilisée comme paillage pour le jardin ou en litière pour les animaux.

**La cendre** peut être précieuse pour notre jardin. Elle peut être utilisée pour être déposée aux pieds des plants ou sur la pelouse (épandage à la main). Elle peut être utilisée pour enrichir le compost, en veillant à bien mélanger afin de bien répartir la cendre.

**RAPPEL**



**Les Agents de collecte trouvent trop régulièrement du textile dans les poubelles:**

Lorsque vous déposez vos vêtements dans votre bac jaune, ceux-ci ne pourront pas être revalorisés, et iront en incinération.

Lorsque vos vêtements sont déposés dans votre poubelle verte, ils partent directement en incinération.

Si vous déposez vos vêtements dans les colonnes ABI 29 du territoire, ou en déchèterie, ceux-ci seront revalorisés. En bon état ils iront aux associations pour aider les personnes dans le besoin, s'ils sont en mauvais état, ils seront valorisés pour faire de l'isolant.

[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

Pour plus de renseignements, contactez le service environnement:

02.98.21.34.49

[environnement@capld.bzh](mailto:environnement@capld.bzh)



**Tous les emballages et tous les papiers se trient !**

JE METS EN VRAC DANS MON BAC

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES. BIEN LES VIDER, TRUFFER DE LES LAVER, LAISSER LES BOUCHONS SUR LES BOUTELLES EN PLASTIQUE. PAS D'OBJET, QUE DES EMBALLAGES.

Un doute ? Contactez le service environnement au 02 98 21 34 49 [environnement@capld.bzh](mailto:environnement@capld.bzh) [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAYS LANDERNEAU DAOULAS

CITEO [www.citeo.fr](http://www.citeo.fr)

**Déchets Verts**

Depuis la fermeture de la déchèterie de Pencran plusieurs dépôts sauvages ont été constatés.

Les déchets verts doivent être déposés dans les points de collecte de Plouédern et Daoulas aux heures d'ouverture.

**Le dépôt sauvage de déchets verts est passible d'une amende de 135 €** à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €. En cas de non-paiement, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Les dépôts peuvent être constatés en premier lieu par les officiers de police judiciaire (notamment le maire et ses adjoints) .

**CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination**

Les Cafés des aidants du pays de Landerneau-Daoulas reprennent en septembre après la pause estivale.

Rendez-vous de 14h à 16h :

- Les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois au Café A l'Est de la lune 21 rue des déportés LANDERNEAU, sauf en septembre et novembre 2024 : reprise le 12 septembre (2<sup>e</sup> jeudi)

- Les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois au bar-épicerie Les orties, 1 route du Moulin du Pont LE TREHOU

- Les 3<sup>es</sup> vendredis du mois au café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper DAOULAS

**Gratuit et sans inscription.** Seule condition pour y participer : l'aidant ou la personne aidée doit habiter dans une des 22 communes de notre territoire.

**LES LIEUX**

**LANDERNEAU (29800)**  
Café A l'Est de la Lune  
21 rue des déportés

**LE TREHOU (29450)**  
Bar-épicerie Les Orties  
1 route du Moulin du Pont

**DAOULAS (29460)**  
Café-pub Le Paul Art's  
1 route de Quimper



**LES THÈMES**

**Septembre 2024**  
Nos besoins et nos attentes en tant qu'aidants.

**Octobre 2024**  
Reconnaissance, de quoi parle-t-on ?

**Novembre 2024**  
Comment s'adapter à l'évolution de la situation ?

**Décembre 2024**  
Repérer les signes pour prévenir l'épuisement.

**Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?**



**Café des aidants®**

**Pays de Landerneau-Daoulas**

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

**14h00-16h00**  
**GRATUIT - SANS INSCRIPTION**

## ÉCOLE

### Fin d'année en chanson

Mardi 25 juin 2024, en fin d'après-midi, à l'Arvest, tous les enfants de l'école Lucien Kerlann se sont succédé sur la scène pour interpréter devant un public nombreux les chansons qu'ils avaient préparées depuis plusieurs mois avec leurs maîtresses. Les spectateurs ont beaucoup apprécié les interprétations et n'ont pas manqué de manifester leur enthousiasme.

Un grand bravo à tous les artistes et à leurs enseignantes.



## ENFANCE JEUNESSE

### ALSH - Quidditch et Mr 5 sens

Durant la période de mai à juin, les enfants de l'ALSH ont réalisé plusieurs ateliers dans les domaines scientifique, sportif et culturel. Notre équipe d'animation vont leur proposer de découvrir le « Quidditch », de fabriquer un « Mr 5 sens », d'expérimenter le lait magique et bien d'autres choses.

Vous pouvez retrouver les différents évènements de l'ALSH sur notre page Facebook (Alsh Pencran).



### ALSH - Repas de fin d'année

Pour clôturer les mercredis de la saison 2023-2024, les enfants de l'ALSH ont confectionné leur repas de midi. Les plus grands se sont occupés de la préparation des salades et les plus jeunes ont réalisé l'entrée et le dessert. Nous avons même pu goûter les salades et la menthe qui ont poussé dans le jardin partagé de la structure. C'était un régal !

Toute l'équipe de l'ALSH vous souhaite un bel été.



### Espace Jeunesse - Un nouvel animateur

Suite au départ de Mikaël Paugam, notre animateur Jeunesse en charge de l'Espace Jeunesse est désormais Quentin Jézéquel. Il est âgé de 26 ans et habite Loperhet. Il est diplômé du BPJEPS, activités physiques pour tous et a déjà une expérience professionnelle multiple : animateur périscolaire à l'école Keravel de Plougastel-Daoulas, puis animateur à la Maison de Quartier de Bellevue-Kérinou à Brest.

Quentin fait déjà l'unanimité auprès des jeunes Pencranais qu'il accompagne dans leurs projets et activités du vendredi à partir de 18H.

Vendredi soir, nos jeunes Pencranais ont supporté avec ferveur l'équipe de France. **Les panneaux acoustiques anti-bruit posés dernièrement à l'étage de Ti Jean-Louis ont efficacement filtré les cris de joie suite à la victoire.**

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le voir, n'hésitez pas à venir à sa rencontre à l'Espace Jeunes à la maison Ti Jean-Louis, pour faire sa connaissance, ou pour plus d'informations.



### Jardin d'Enfants - Pot de fin d'année

Mardi 2 Juillet, afin de fêter les grandes vacances et avant le départ de certains pour l'école maternelle, l'équipe du Jardin d'enfants a été heureuse d'accueillir enfants et parents autour d'un pot de l'amitié.

Ce moment a été l'occasion d'échanger quelques anecdotes et de retracer l'année écoulée.

Un moment d'échanges et de bonne humeur qui fut apprécié de tous.



## VIE ASSOCIATIVE

### APAF Comité des fêtes

La fête du village s'est déroulée samedi 15 juin avec un programme des plus festifs ! La fameuse paella géante a ravi les papilles des convives avec ses saveurs espagnoles ; un spectacle de cracheur de feu (Monkey Flammes) a enflammé la soirée et a émerveillé petits et grands. Le groupe de rock landernéen The Exholders a rythmé la soirée avec des chansons entraînantes et des mélodies festives.

Comme chaque année, pour marquer le solstice d'été, un impressionnant feu de la Saint-Jean a illuminé le ciel pencranais. Il a aussi permis aux spectateurs de se réchauffer. Cette ambiance chaleureuse a permis à plus de 200 personnes de profiter du bûcher jusqu'au bout de la nuit.

L'équipe de bénévoles de l'APAF remercie tous les participants pour ce moment de partage et de convivialité au cœur de notre village.

Restez connecté aux festivités de votre commune en nous suivant sur les réseaux sociaux :

**Facebook** : Apaf Comité Fêtes Pencran et **Instagram** : apaf\_comitedesfetesdepencran



### US Pencran

Les sympathisants de l'USP étaient nombreux pour assister à la rétrospective de la saison lors de l'assemblée générale du club au stade de Keranna. Le président Jean-Luc Cornily en a profité pour remercier les joueurs, les dirigeants, les bénévoles et les supporters pour leur participation à cette belle saison, sans oublier les partenaires et la mairie pour leurs soutiens.

Damien Richard, secrétaire du club, a fait le point sur les licences et a confirmé une légère baisse des effectifs. Le trésorier Frédéric Sanquer a présenté le bilan financier de l'année. Gilles Cassar est revenu sur le succès du Kig ha Farz du 11 novembre qui a rassemblé plus de 250 personnes, le goûter de Noël de l'école de foot, l'opération ferraille en mars et la soirée "années 80", beau succès populaire. Gilbert Bian a fait le bilan très positif du challenge de l'US Pencran qui, le 9 mai, a rassemblé plus de 450 débutants et 115 bénévoles à Keranna.

L'école de foot et le Groupement de jeunes ont connu de bons résultats, voire excellents en U13 et U11 avec des victoires dans les tournois de La Roche et Saint Pol. Jo Thil et Olivier Le Gall sont revenus sur la magnifique saison de l'équipe fanion et sa montée en D1 de district. La jeune équipe réserve s'est quant à elle maintenue, même si ce fut difficile, en D3.

Au Comité directeur, Gilles Cassar et Fred Sanquer quittent leurs fonctions, David Le Ven et Alban Bernas intègrent l'équipe dirigeante.



remise de la médaille du district par le président JL Cornily à 3 bénévoles historiques du club : Albert Conseil, Marcel Crenn et Gilbert Bian

### Les Amis de la Colline

Le jeudi 30 mai le club de St-Urbain organisait la sortie interclubs à Plouguerneau « au pays des goémoniers », 6 adhérents de Pencran y participaient.

La matinée était consacrée à la visite de France Haliotis, nichée au cœur de l'Aber Wrac'h, qui élève des ormeaux bretons en pleine mer et les nourrit exclusivement d'algues récoltées localement à la main. Leurs ormeaux d'élevage sont bien commercialisés car plus jeunes, plus petits et plus tendres que les ormeaux sauvages.

Après le déjeuner servi au restaurant le Castel Ac'h, direction le musée des goémoniers et de l'algue, à la découverte de l'histoire de la récolte des algues et l'évolution du métier des goémoniers ainsi que des nombreuses applications des algues (alimentaires, cosmétiques...). En fin de visite, une dégustation de toasts d'algues bio était proposée au groupe.



### Gym Club

En cette fin d'année sportive, profitant de quelques belles journées, les cours de gym tonique se sont déroulés en plein air.

**Rendez-vous au forum des associations le 7 septembre** pour les inscriptions.



# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Mairie de PENCAN :

8h-12h et 13h30-17h30 (ven. 16h30)

Fermeture au public les mardi et jeudi après-midi

Ouverture le 1<sup>er</sup> samedi matin du mois

• **Accueil** : 02 98 85 04 42

• **En cas d'urgence uniquement**, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, appeler le numéro d'astreinte 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

**Jardin d'Enfants** : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

**ALSH - Centre de loisirs et garderie** : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

**Espace jeunesse** : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

**École Lucien Kerlann** : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr



## Communauté Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

• **Secrétariat** : 02 98 21 37 67

• **Service environnement** : 02 98 21 34 49

• **CLIC** : 02 98 85 99 08

• **Pôle emploi** : 39 49

• **CPAM** : 36 46

## Collecte ordures ménagères et recyclables, vente de bacs et composteurs :

Tél. : 02 98 21 34 49 - CAPLD Service Environnement

• **Recyclables** : les vendredis 19 juillet, 2, 16 et 30 août

• **Ordures ménagères** : les vendredis 26 juillet, 9 et 23 août

## Déchetteries :

Pour les divers produits et les déchets verts

Ouvertes tous les jours **sauf dimanches et jours fériés**

de 9h à 12h et de 14h à 19h

• **Plouédern ZI Saint-Eloi** Tél. : 02 98 85 19 50

• **Daoulas ZA de Reun ar Moal** Tél. : 02 98 25 92 60

## Recycleries :

• **Plouédern - Le Triporteur ZI Saint-Eloi** Tél. : 06 06 41 39 48

Dépôts et vente : mercredi 14h-16h30 samedi 10h-16h30

• **Le Tréhou - Ribine 1 zone de Runveguen** Tél. : 07 67 48 96 93

Dépôts et vente : mercredi 14h-18h30 samedi 10h-18h30

## Eau du Ponant (eau potable et assainissement) :

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

Tél. : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (17h le lundi)

**Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce numéro 02 29 00 78 78**

## Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82 **en cas d'urgence faire le 17 ou le 112**

## Numéros d'urgence

**15**

SAMU

**17**

Police secours

**18**

Sapeurs-pompiers

**112**

Appels d'urgence européen

**115**

Hébergement d'urgence

**119**

Enfance maltraitée

**196**

Secours en mer

**3919**

Violences conjugales

**3020**

Harcèlement scolaire

**114**

par SMS pour les personnes malentendantes



## Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le **32 37** pour être orienté vers la pharmacie de garde.

## Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

• **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie

• **Terrains des sports** : sur la façade des vestiaires

## Cabinet infirmier de Pencran :

Guilène GLOAGUEN, Lauriane HINGANT, Hélène RESSIGUIER

Place du bourg à Pencran

Tél. : 02 98 85 29 04

<https://www.inzee.care>

## Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

**Marie-Françoise LE GUEN**

Tél. : 06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

## Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhomme, Landerneau

Tél. : 02 98 85 35 33

**Protection Maternelle et Infantile (PMI)** : 02 98 85 95 20

## Service de Gestion Comptable (trésor public) :

59, rue de Brest, Landerneau

Tél. : 02 98 85 11 61

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30.

Sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h.

## Carte nationale d'identité et passeport :

Renseignements et démarche à effectuer dans une mairie ayant cette compétence.

Pour Landerneau : délivrance, renouvellement, perte...

Tél. : 02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>

**Attention aux délais, n'attendez pas le dernier moment**